

SIRENS info

n° 117 septembre 2022

**«L'automne est un deuxième printemps
où chaque feuille est une fleur.»**

Albert Camus.



3	Rédaction
4 - 6	Vie communale
7	Bornes électriques
8	Pic'Notes
9	Conseil des parents
10 - 11	Le Coin du Patois
12 - 14	Sorens d'Autrefois
15	Senior +
16 - 17	Conte pour petits et grands
18 - 19	Société de Musique
20	Vie communale
21	Revue Chat-tirique
22 - 23	Pro Senectute
24	Photo mystère, memento



✦ Venez danser, bouger ✦

cours de 60 min. qui associe mouvements cardio-training, renforcement musculaire et stretching.

- Ambiance décontractée
- Sans jugement
- Plaisir et bien-être avant tout

SORENS - lundi 20h00

ROSSENS - mardi 8h15

CORPATAUX - mardi 19h30

BELFAUX - mercredi 18h15

Info: Carole 079/579.23.76

«De nouvelles naissances dans notre village»

Fvan

Né le 11.03.2022

Fils de Jennifer & Guillaume Ayer



Oscar

Né le 25.06.2022

Fils de Caroline & Gabriel Villoz



Aurélian

Né le 17.07.2022

Fils de Nathalie Buët & Alain Chaillet

Géraldine

Née le 22.11.2021

Fille de Stéphanie & Claude Tercier

Romain

Né le 05.12.2021

Fils de Elodie & Sébastien Collomb

Noémie

Née le 30.12.2021

Fille de Laura & Nicolas Grandjean

«Un mot de la rédaction»

Du changement au sein du comité de rédaction du Sorens Info

Vous êtes quelques chanceux ou chanceuses à avoir rencontré Gaëlle Grand-Clément ou Isabelle Mineo, lorsqu'elles ont réalisé l'un ou l'autre de leurs reportages auprès de vous. Vous êtes beaucoup plus nombreux à avoir apprécié de les lire, dans nos colonnes du Sorens Info. Toutes deux ont su apporter, par leur sensibilité et par leur aisance à entrer en relation et à valoriser autrui, une touche toute personnelle et colorée à notre journal.



Nous le savions dès le départ, en les accueillant au sein de notre comité de rédaction, Gaëlle Grand-Clément tout comme Isabelle Mineo ont, chacune à leur manière, une âme d'entrepreneure. Elles dépensent leur énergie sans compter dans des causes ou des projets qui leur tiennent à cœur et prendre le temps d'écrire pour notre gazette a pu parfois devenir un engagement de trop dans leur calendrier bien chargé. Ainsi elles ont préféré remiser leur plume, au moins pour un temps, afin de ne pas trop charger le bateau respectif de leur croisière engagée. Et ceci avant que ce qui a été vécu jusqu'ici dans le plaisir, pour ce qui est des reportages réalisés et de l'écriture, ne se transforme en corvée.

À elles deux, ce ne sont pas moins de 15 numéros du Sorens Info qui auront été jalonnés de leurs écrits. Soucieuses des questions liées à la Santé, aux techniques de développement personnel ou encore aux relations inter-espèces, elles ont voulu rencontrer au sein de notre village des personnes qui portent fièrement ces types de thématiques et vous les faire connaître. Nous profitons ici de les remercier très chaleureusement pour leurs contributions et pour leur présence constructive et engagée au sein de la commission du Sorens Info.



Isabelle Fragnière nous revient !

Afin de renforcer notre effectif de rédaction, nous avons demandé à quelques personnes du village si elles étaient intéressées à nous rejoindre et à écrire des articles à l'adresse de leurs concitoyen-ne-s. Et parmi ces personnes, nous avons eu le plaisir de recevoir une réponse positive de la part d'Isabelle Fragnière ! Cette enseignante de la langue française, aujourd'hui à la retraite, avait déjà contribué par le passé à étoffer la prose de notre journal local. Maintenant, elle nous revient avec un nouvel élan et l'envie de raconter des contes, pour petits et grands, avec comme premier personnage une petite souris. Nous lui souhaitons la cordiale bienvenue au sein de notre petit comité et vous souhaitons à vous, chères lectrices et lecteurs, du plaisir à découvrir sa nouvelle rubrique.

Au passage, nous profitons également d'adresser nos chaleureux remerciements à tous nos fidèles contributeurs externes, ainsi qu'aux Associations ou Sociétés implantées dans le village de Sorens. Nous pensons en particulier à Denis Romanens pour ses articles en Patois, à Gérard Romanens pour sa rubrique « Sorens d'autrefois ». Nous pensons également aux représentants de la Sté de la Paroisse, à celles et ceux de la Sté de Musique, de la Jeunesse et également de la Poche à Livre, ainsi qu'aux délégués des différentes commissions communales. Toutes leurs contributions visent à vivifier ce petit journal local, mais favorise surtout le « Vivre-ensemble » à Sorens. Encore une fois, un grand MERCI à toutes et tous, longue vie à Vous et au Sorens Info !

Pour la commission du Sorens Info
Frédéric Portner

«De nouvelles têtes à la commune.»



Benoît Monney

En date du 1er avril dernier, Benoît Monney a repris la fonction de secrétaire communal au sein de notre administration.

Il a suivi une formation d'employé de commerce auprès de l'entreprise Laurastar SA après avoir étudié au Collège du Sud. Né le 10 août 1990, il a grandi à Montreux avant que ses parents ne reviennent s'établir dans leur Gruyère natale.

Passionné de musique, il fait notamment partie du groupe de tambours « La Gruvia » de la Tour-de-Trême et en assume la présidence. Il est également membre actif au sein de la société de musique « L'Appel du Manoir » de Gruyères depuis de nombreuses années et y officie en tant que tambour, percussionniste et membre de la commission musicale. Durant le reste de son temps libre, il apprécie la présence de ses amis, notamment pour diverses sorties sportives telles que marche, course ou badminton.



Yann Folly / photo de Pascal Gobet

Cela fait à présent un peu plus d'une année que Yann Folly occupe la fonction d'employé communal. Il est donc temps de vous en dire un peu plus.

Né à Fribourg le 04 juin 1991, il grandit dans sa ville natale puis déménage à quelques reprises tout en restant malgré tout proche de ses racines et de ses points d'attaches. Titulaire d'un CFC de forestier-bûcheron ainsi que d'une maturité professionnelle, Yann Folly n'a de cesse d'élargir ses compétences et travaille donc dans des milieux divers et variés, tels que le paysagisme, la sécurité, comme instructeur à l'armée ainsi qu'au service de plusieurs communes, pour la protection de la faune et dans le secteur de l'agriculture.

C'est une personne active et dont les hobbies principaux consistent à prendre soin de sa chienne Laska, une jeune border-collie de 3 ans. Il y a aussi l'escalade, sport pour lequel il consacre trois soirées par semaine ainsi qu'une journée durant le week-end. Il pratique aussi la photographie animalière et se laisse volontiers tenter par une bonne lecture lors des journées de mauvais temps.

Pour le Sorens Info
Administration communale

«Révision Générale du plan d'aménagement»

La révision générale du plan d'aménagement local (PAL) de notre commune a été approuvée par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) par décision du 15 septembre 2021.

La décision d'approbation correspond aux attentes principales de la commune et le bilan est positif :

- IBUS de 1.20 pour la zone centre (CEN) ;
- IBUS de 0.70 pour la zone village (VIL) (0.20 supplémentaire pour le stationnement non approuvé, la décision sur ce point est sans surprise puisqu'il s'agissait d'une tentative sans grand espoir de résultat) ;
- IBUS de 1.50 pour la zone d'intérêt général 3 (IG3) et modification de zone (zone résidentielle à faible densité (RFD) à zone d'intérêt général (IG)) pour l'agrandissement du Foyer St-Joseph ;
- Extension zone d'habitation à Champs Mory dans le plan directeur communal (PDCom) ;
- Pas besoin de produire une étude de densification en cas de projet d'extension de la zone à bâtir jusqu'à la révision du prochain PAL, il s'agit d'une très bonne nouvelle ;
- Admission de l'inscription de l'extension de la zone d'activités 2 (ACT2) concernant les parcelles 894 et 1321 RF au PDCom ;

En revanche, la modification du PAL pour extension de la zone ACT2 a été refusée. Elle a été admise ultérieurement à condition d'intervenir simultanément avec un permis de construire et en coordination avec l'adoption du plan directeur régional (PDR) de la Gruyère. Pour le reste, les autres IBUS restent identiques au PAL 2002 (zones IG 2 et 4, RFD et ACT1 et 2) et toutes les modifications au plan d'affectation des zones (PAZ) sont approuvées (hormis celle concernant l'ACT2).

Ces conditions doivent être intégrées dans un dossier d'adaptation aux conditions d'approbation. Il s'agit essentiellement de modifications du plan d'affectation des zones (PAZ), du règlement communal d'urbanisme (RCU) et du plan directeur communal (PDCom). Les modifications porteront sur les éléments non approuvés qui sont principalement certains IBUS et la mise en zone ACT2 mentionnée ci-dessus, ainsi que sur l'actualisation d'autres thématiques (énergie, espace réservé aux eaux, etc.).

De plus, le plan d'aménagement de détail (PAD) « Camping la Forêt » a fait l'objet d'une procédure de modification parallèlement à la révision du PAL. Cette modification a été approuvée avec conditions par la DIME par décision du 20 mars 2019. Ces modifications ont également été intégrées dans le dossier d'adaptation aux conditions d'approbation. Par ailleurs, la commune profitera de l'occasion pour intégrer le cadastre mis à jour par le géomètre.

Les adaptations mentionnées ci-dessus feront l'objet d'une mise à l'enquête publique du PAL d'ici la fin du mois de septembre.

Le Conseil communal



«Lutte contre la disparition des insectes... la commune apporte sa pierre à l'édifice»

Depuis plusieurs années, la disparition des insectes est alarmante. On estime que plus de 60% des insectes sont sur la liste rouges des espèces en voie d'extinction.

Les raisons de ce déclin...

Outre la culture intensive des champs et des prairies avec une forte utilisation de pesticides, le milieu agricole manque également de structures. Le manque de structures dans les terres cultivées telles que jachères, prairies fleuries ou bordures de champs, haies et bosquets avec des bordures riches en fleurs, etc. empêche de nombreuses espèces d'insectes de trouver une nourriture suffisante et de se reproduire avec succès. Les méthodes de fauche trop précoces, trop nombreuses ou simultanées sur toutes les surfaces sont également peu favorables à la prolifération des insectes.

Que faire ? ... augmenter les fleurs sauvages

Les agriculteurs travaillent depuis plusieurs années à remettre en place des surfaces de compensation écologique, à replanter des vergers hautes tiges, à mettre en valeurs des haies vives, à diminuer les pesticides, etc...

Dans le même temps, la commune a décidé, à partir de cette année, de faucher différemment ses talus et bordures de route. Jusqu'à ce jour, les coupes étaient effectuées une fois en juin et une fois en septembre. Malheureusement, bon nombre de fleurs n'ont pas fini leur cycle en juin, d'où l'appauvrissement des zones en espèces florales. Dès maintenant, là où la visibilité sur les routes ne pose pas de problème, nous ne fauchons plus qu'une fois par année en août-septembre. Cette technique a l'avantage de permettre aux fleurs de s'installer et de se ressemer... et si la richesse florale augmente, les insectes aussi de facto.

Un autre avantage est également une diminution des coûts d'entretien de talus, même si des contrôles sur les adventices non désirables (chardons, séneçons) doivent être plus réguliers.

De plus, les nouvelles zones réaménagées (talus de l'école, bordure du chemin piétonnier par exemple) ont été semées avec des mélanges de prairies fleuries et non plus avec de la prairie agricole standard.

Pour en faire plus dans son jardin...

Aménager des zones fleuries, planter prioritairement des espèces indigènes, installer des hôtels à insectes, supprimer l'emploi de pesticides, aménager des coins d'eau sont de petites mesures faciles à mettre en place afin favoriser bons nombres d'insectes...

Le Conseil communal



Jardins de Bellevue
SELF-SERVICE DE LÉGUMES
ROUTE DES JORETTES 114

VENDREDI	-	18-20H
SAMEDI	-	18-20H
LUNDI	6.30-8H	18-20H
MARDI	6.30-8H	18-20H

PLUS DE RENSEIGNEMENTS : 079 197 30 98

«Subventions sur les bornes électriques»

Le 29 juin dernier, le Grand Conseil fribourgeois a accepté une motion demandant de subventionner l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans le domaine privé. L'aide financière est fixée selon les principes suivants: les bornes de recharge pour les véhicules électriques sont subventionnées à hauteur de Fr. 500.- pour des nouvelles places de parc et de Fr. 1'000.- pour les places de parc existantes.

La demande doit être impérativement remise avant le début des travaux.

Pour que la mesure soit subventionnable, les conditions suivantes doivent être respectées :

- la borne de recharge doit équiper de manière permanente une place de parc privée pour un bâtiment d'habitation individuel ou collectif, propriété par étages incluse;
- la puissance installée par borne doit être au moins de 11 kW;
- le raccordement technique de l'installation doit être validé par le gestionnaire du réseau électrique ;
- la borne de recharge est alimentée uniquement par de l'électricité provenant d'une source renouvelable, produite sur site ou acquise auprès du distributeur d'électricité;
- l'installation doit être vérifiée et approuvée par un rapport de sécurité au sens de l'ordonnance fédérale du 7 novembre 2001 sur les installations électriques à basse tension (ordonnance sur les installations à basse tension, OIBT);
- une seule borne de recharge par unité de logement peut bénéficier de la subvention.

La mesure est applicable du 1er juillet 2022 au plus tard jusqu'au 31 décembre 2023, ou à épuisement des disponibilités financières qui lui sont dédiées, à savoir Fr. 1'000'000.-.

Seul(e)s les propriétaires des places de parc peuvent bénéficier de cette subvention.

Les documents à fournir sont :

- Offre de la prestation d'installation retenue (incluant la mise en service et le contrôle OIBT à la fin des travaux) ;
- La demande de raccordement technique (DRT) signée par le gestionnaire de réseau de distribution (GRD) ;
- Preuve d'achat d'électricité 100% renouvelable (par ex.: dernier décompte d'électricité du distributeur) ou auto-production équivalente ;
- Photo actuelle (donc sans borne de recharge) de la (des) place(s) de parc existante à équiper ou de l'emplacement de la future place de parc.

<https://www.fr.ch/deef/sde/borne-de-recharge-pour-vehicules-electriques-mesure-fr-br1>

En outre, le parlement cantonal a également validé une proposition consistant à accorder une subvention pour la réalisation d'un Certificat énergétique cantonal des bâtiments Plus (CECB® Plus) aux propriétaires de bâtiments ayant été au bénéfice d'une autorisation de construire avant l'an 2000. Cet instrument permet aux propriétaires de disposer d'un rapport détaillé sur les améliorations pouvant être apportées à leur bâtiment et sur les coûts des travaux nécessaires à un assainissement énergétique global. L'aide financière pourrait atteindre Fr. 1'000.- pour un habitat individuel et Fr. 1'500.- pour toute autre catégorie.

Le Conseil communal



Le chœur Les Pic'notes reprend ses activités
avec une nouvelle directrice!

Les répétitions reprennent le jeudi 15 septembre 2022

Où: Salle Multifonctions
au sous-sol de l'école de Marsens

Qui: Dorémi: de la 2H à la 4H
Silasol: de la 5H à la 8H

Quand: Dorémi: jeudi 16h45-17h45
Silasol: jeudi 18h-19h

Directrice: Camille Tissot

Contact: Sarah Jaquet - 079 641 47 25
lespicnotes@gmail.com
www.lespicnotes.ch



Fenêtres de l'Avent 2022

Chers Villageois,

Du 1^{er} au 24 décembre, Sorens se transforme en calendrier de l'Avent. Chaque soir, une famille, une société, un groupe de maisons... décore une fenêtre et accueille les villageois autour d'un bon thé et de quelques douceurs.

Intéressés à participer à un moment de partage? Contactez-moi par SMS ou téléphone au 079 584 44 22 et proposez-moi 1 ou 2 dates pour lesquelles vous êtes disposés à organiser une soirée de l'Avent. Le calendrier avec toutes les informations se trouvera dans le prochain Sorens-info ainsi que dans les commerces sorensois.

MERCI de tout coeur à vous qui permettrez de faire vivre aux Sorensois une douce période de l'Avent !

Maryline Sudan

«Les bancs de l'amitié»

Le vendredi 08 juillet dernier a eu lieu, sur chacun des sites du cercle scolaire, les inaugurations de 4 bancs de l'amitié en présence des élèves, du corps enseignant et du conseil des parents. Cette journée a signé l'aboutissement d'un projet de plus de 2 ans du conseil des parents qui avait à cœur de contribuer au bien-être des élèves.

Qu'est-ce qu'un banc de l'amitié ?

A la base, le concept de banc de l'amitié vient des Etats-unis. C'est en 2012 que l'un des premiers bancs de l'amitié a été créé. La jeune Acasia Woodley venait de déménager en Floride et ne connaissait personne dans sa nouvelle école. Victime de moqueries et de petites actions malveillantes, elle a eu, un jour, l'idée de personnaliser un banc et à l'aide de couleurs pétillantes y a inscrit en grand « bancs de l'amitié » pour se faire des amis. C'était une très bonne idée car très rapidement des camarades sont venus vers elle et ont appris à la connaître. Depuis, la jeune fille a bien grandi et a fini par créer sa propre entreprise pour créer plus de dispositifs similaires et diffuser son message positif et bienveillant.

Comme son nom l'indique, le banc de l'amitié a donc pour but de favoriser l'entraide entre les élèves, de créer des relations plus inclusives, de pouvoir s'exprimer librement et écouter sans jugement, d'être solidaires, respectueux et attentionnés envers les autres. Plus concrètement, les enfants pourront s'asseoir sur le banc s'ils se sentent seuls, tristes ou qu'ils n'ont pas de camarades pour se divertir. En faisant cela, ils enverront un message, qu'ils ont besoin d'aide, besoin de discuter ou d'être invités à participer à une activité. Les bancs de l'amitié permettront également de se rassembler pour parler, échanger sur divers sujets.



Chaque personne présente en cette journée d'inauguration a contribué personnellement à la réalisation de ce projet, amenant sa part à un tout, un ensemble.

Les bancs de l'amitié racontent une très belle histoire. C'est l'histoire du cursus de chaque élève au sein du cercle scolaire d'Echarlens Marsens Sorens, de la 1H à la 8H. Chaque banc est unique et très facilement identifiable. Les élèves de 1 et 2H ont apposé une empreinte de doigt avec de la peinture, donnant vie à d'amusants bonhommes, les élèves de 3 et 4H ont dessiné différents insectes très colorés aux feutres posca, les élèves de 5 et 6H ont customisé leur banc avec plusieurs dégradés de couleurs à la peinture et enfin les élèves de 7 et 8H ont pyrogravé de multiples formes géographiques. Sur chacun des bancs un message de bienveillance, d'écoute, de partage, de tolérance, d'entraide, d'humilité, de respect, de joie et d'amitié y est inscrit.

Le conseil des parents, à travers ce projet, avait à cœur de délivrer le message suivant :

« Les différences font la richesse de notre cercle scolaire et chaque élève a la même valeur. »

Le conseil des parents remercie les élèves, les enseignants, les autorités communales et les diverses entreprises qui ont fait bon accueil au projet, pour ce bel engagement, cette réussite collective.

Pour le conseil des parents
Angélique Romanens, présidente

Le chindê de la bènichon.

A Chorin, la bènichon chère fithè dza a la fin dou mi d'ou.

Y l'i a ora vint'an ke ouna kobyà dè chitoyin dè Chorin, idji pa lè propriètaire dou camping de la Dza dè Chorin, l'an organijao le premi chindê de la Bènichon.

Du 2003, lè le ka mixte dè Chorin ke l'a rèprê lè lachè. Chti an, apri duvè j'anaoyè dè krouye kouèrla, la fitha ihrè ou rankao.



Le dechando vint'è chat dou mi d'ou, mé dè chi than invitao chon vinyè dèguchtao le goutao dè la Bènichon.

To keminhè ou tsalè di Praory, avu on piti vère dè vin po ingadji la balada din nouthron bi Dzubyà.

Y piti Praory, la cuchôla avu la mothaorda atindon nouthrè j'èmi.

On tro pe yin, lè la choupa y tsou ke lè charvia, ouna bounna choupa bounna tsôda è fouganta.

To le mondo rêmôdè a pi po rêdzindre la piahe de la tsanbèta. Po medji avu la tsanbèta, di pre dè têra, di tsou, dou bacon è dou bon linju.

Chti kou y montè on bokon por arouvao y Dèrbaly po chavourao la kucha d'anyi avu la chalaoda y rê rodzè, di pre dè têra inpèthalao è di pre a botsi.

Rètoua y Grô Praory po le dèchè, bin chur lè meringè avu la hyà, avu le kaofé, di brechi, di pan d'èni, di krokè è di bunyè chu le dzènà. È pu on piti vèratson dè pre a botsi.

A ti lè pouchto, kôkon po dre bondzoua y dzin è mi-mamin in patè è pu la bachtringa po rêdzoyi le mondo in mujika.

Le dèvêlné, on omo orkèchtro po fére a danhy hou ke l'an lè pyôtè pao tru mafitè.

Le sentier de la Bénichon.

A Sorens, la bènichon se fête déjà à la fin du mois d'août.

Il y a environ 20 ans qu'un groupe de citoyens de Sorens, aidé par les propriétaires du camping de la Forêt de Sorens, ont organisé le premier sentier de la bènichon.

Depuis 2003, c'est le chœur-mixte qui a repris les rôles.

Le samedi 27 août, plus de 600 invités sont venus déguster le dîner de la bènichon.

Tout commence au chalet des Gros Prarys, avec un petit verre de vin, pour engager la balade dans notre beau Gibloux.

Aux Petits Prarys, la cuchaule et la moutarde attendent nos amis.

Un peu plus loin, c'est la soupe aux choux qui est servie, une bonne soupe chaude et fumante.

Tout le monde repart à pied pour rejoindre la place du Jambon. Pour manger avec le jambon, des pommes de terre, des choux du lard et du saucisson.

Cette fois ça monte un peu pour arriver au Derbalys pour savourer le gigot d'agneau avec la salade aux betteraves rouges, de la purée et des poires à botsi.

Retour aux Gros Prarys pour le dessert, bien sûr les meringues avec la crème, avec le café, des bricelets, des pains d'anis, des croquets et des beignets sur le genoux. Et un petit verre de poire à botsi.



A tous les postes, quelqu'un pour dire bonjour aux gens et même en patois et l'accordéon pour réjouir les gens en musique.

Le soir, un homme orchestre pour faire danser ceux qui ont les jambes pas trop fatigués.

Rèmaorhyièmin ou komité dou Chindê, a ti hou ke vinyion bayi on fiè kou dè man le dzouà dou chindê, ma achebin le dzoua dèvan è le lindèman.

A ti hou ke l'an partichipao chti an è lè j'an d èvan è a ti hou ke l'an invidè dè dèkrouvao chi bon momin, on vo di a l'an kevin.

Ma dèvan, le ka mixte vo bayiè rankao la dèrire che-nanna dè fèvrè è la premire tyindzanna dè mao dou mille vint'è trè po nouthron konchè-chpektaocle : On oudrè tré ti ou Paradi.

Dèni a Lèon dè Potson.



Remerciements au comité du sentier, à tous ceux qui viennent donner un fier coup de main le jour du sentier, mais aussi la veille et le lendemain.

A tous ceux qui ont participé cette année et les ans avant et à tous ceux qui ont envie de découvrir ce beau moment, on vous dit à l'année prochaine.

Mais avant, le chœur-mixte vous donne rendez vous à la dernière semaine de février et à la première quinzaine de mars 2023 pour notre concert-spectacle : On ira tous au Paradis.

Denis à Lèon de Potson.



RAIFFEISEN

○ Progressez à votre rythme

📍 Constituez votre patrimoine rapidement

Quel que soit votre but.

Nous ouvrons la voie grâce à une planification patrimoniale simple en 5 étapes et aux bonnes solutions de prévoyance et de placement.

raiffeisen.ch/constitution-patrimoine

Planifiez
votre
patrimoine pour
atteindre votre
objectif!

Sorens d'utrefois

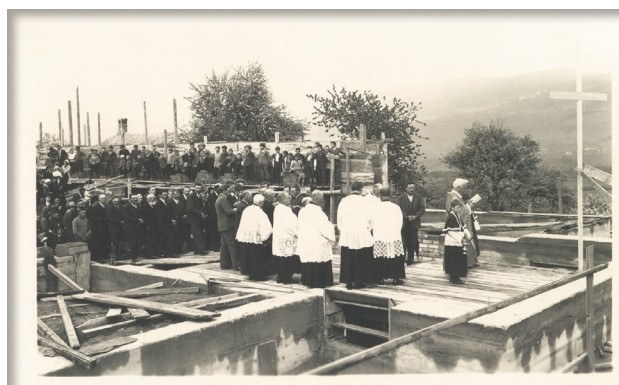
Reprenons l'histoire de l'église de Sorens là où nous l'avons laissée.

Pour cet article et les suivants, qui auront pour objet la nouvelle église, le soussigné s'appuiera notamment sur les mémoires du curé Joseph Terrapon, curé de Sorens de 1920 à 1938. Il faudrait consacrer un article à cette personnalité qui a marqué durablement les esprits, et dont le nom revient encore à l'heure actuelle lorsque que l'on évoque la paroisse ou la commune de Sorens.

Il convient d'abord de rappeler que l'ancienne église, consacrée en 1861, était en fait une chapelle réparée et agrandie.

Disons-le d'emblée, si Fernand Dumas en est l'architecte, il est incontestable que notre église est l'œuvre du curé Terrapon. Dès son arrivée, il constate que l'ancienne église était certainement sous dimensionnée dès sa création et sa consécration en 1861. En 1920, la Commune de Sorens compte 780 habitants. Ainsi les hommes, y compris les chantres, bénéficiaient d'au maximum cent places assises entre la nef et la tribune. De nombreux paroissiens manquaient la messe donnant comme excuse le manque de place. Lors des confirmations, la nef était occu-

pée entièrement par les confirmands, et leurs parrains et marraines. Or, il y avait entre 100 et 110 confirmands (la confirmation n'avait pas lieu chaque année). Cette insuffisance de l'église était si manifeste que lors de sa visite pastorale en 1914, Mgr Bovet avait assuré à la paroisse qu'il ne viendrait plus donner le sacrement de confirmation tant qu'il ne pourrait officier dans une église digne de ce nom.



Les prédécesseurs du curé Terrapon, les curés Creux et Gapany, avaient déjà initié une récolte d'argent. En 1920, le fonds de construction s'élève à CHF 10'000.- à peine. Lors des visites pastorales de 1922 et 1929, la question est largement évoquée par Mgr Besson. Pendant ce



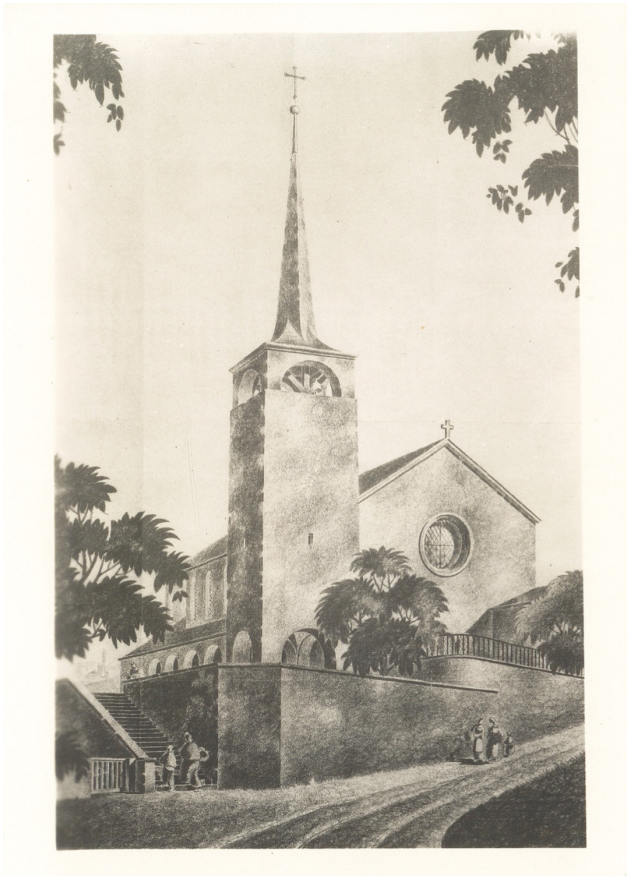
temps, l'abbé Terrapon se sent investi du devoir de lever des fonds et de changer la mentalité de la grande majorité de la paroisse, étant entendu que la nouvelle église avait ses détracteurs, même au sein du Conseil paroissial. Le curé se heurte à des objections de ce type : « Il y a assez de place pour moi ; on a fait comme ça jusqu'à présent ; il n'y a qu'à agrandir celle-là ; nous ne voulons pas construire trois églises, nous avons déjà reconstruit celle de Vuippens, construit celle-ci, cela suffit ».

Malgré tout le curé tient bon. De nombreuses quêtes sont organisées en faveur de la nouvelle église. Mais la résistance se fait bien sentir. A titre d'exemple la quête de Pentecôte 1925 ne rapporta que CHF 53.- ! Cependant d'autres dons arrivent, toujours menus, mais plus fréquents. Au 31 décembre 1927 la fortune en titres et carnets se monte à CHF 20'800.-, auxquels s'ajoutent CHF 15'000.- provenant d'une succession. Dès 1928, chaque dimanche et jour de fête, le curé fera passer aux deux messes la boîte verte, symbole de l'espérance que l'église se construira dans un avenir proche. Pour l'année 1929, un total de CHF 1'011.- est récolté. L'idée fait son chemin. La réflexion est la suivante : il faut une église d'environ 500 places assises ; il est impossible, en raison du cimetière et de son emplacement, de les obtenir par un agrandissement. Lentement mais sûrement, les conseillers paroissiaux se rallient à la cause de l'église. Les prédicateurs de la mission de 1930 s'y mettent, les missionnaires en visite également. En 1931, le curé prend l'initiative d'une souscription qui se fera lors des visites aux familles. Celle-ci rapporte plus de CHF 24'000.-, auxquels s'ajoutent des dons importants, notamment un don de CHF 10'000.- consenti par Mme Julie Ayer-Villoz. Celle-ci donnera encore sa maison pour en faire une nouvelle cure, mais à une condition : l'argent ira à l'Evêché si l'église n'est pas commencée au 1er janvier 1933. Mais le fruit n'est pas mûr : le curé obtient un délai supplémentaire au 1er janvier 1934. Le bulletin paroissial se fait le chantre de l'œuvre de construction de l'église. Le Conseil paroissial, rallié désormais à l'idée du curé, lutte avec celui-ci contre l'idée d'un agrandissement : « Est-ce qu'on agrandit une baraque sans style, qui a besoin de coûteuses réparations, quand il s'agit de la maison de Dieu ? » Le curé enjoint son conseil à prendre une décision et obtient l'autorisation de demander un projet à M. Dumas, architecte à Romont. Ce projet doit n'engager personne, mais il faut quelque chose

de tangible pour accélérer l'idée de la réalisation de l'église. La question d'un concours d'architectes n'a pas été évoquée, tant la réputation de M. Dumas est bien assise. On lui doit notamment la construction de nombreuses églises (Semsales, Echarlens, Saint-Pierre à Fribourg, Siviriez...) M. Dumas rend son projet pour les Rameaux 1933. Le curé Terrapon le soumet à l'évêque Besson qui s'en dit enchanté. Après l'avoir montré au Conseil paroissial, le curé affiche le projet sur la chaire le jour de Pâques, et dit à ses paroissiens : « Mes chers frères, voici le projet de la future église de Sorens, elle coûtera CHF 200'000.- » . Le coup fait sensation, car d'aucuns pensaient qu'un tel projet coûterait au moins CHF 500'000.- . Mais il faut prendre une décision, ne serait-ce que pour ne pas perdre l'argent promis par Mme Ayer. La date de la votation est fixée au dimanche 11 juin 1933. Afin de permettre à tous les



paroissiens de venir voter, les Vêpres ont été remplacés par la récitation du chapelet et la bénédiction du Saint-Sacrement pour demander une dernière fois la bénédiction de Dieu sur l'assemblée. L'école des garçons où se tiennent ordinairement les assemblées est trop petite pour contenir les citoyens présents. L'école des petits est réquisitionnée, tandis que l'école des garçons servira de local de dépouillement. Il vaudrait la peine de décrire les scènes épiques de la nomination des scrutateurs ainsi que le dépouillement, mais la place manque. Le fonds de construction s'élève à CHF 135'000.-, en tenant compte de ce qui est encore à réaliser, mais promis. L'architecte Dumas expose les plans de l'église et soutient le devis qu'il garantit, renonçant d'ores et déjà à tous ses honoraires s'il venait à dépasser le coût de CHF 200'000.-, abstraction faite des œuvres d'art, de l'achat du terrain et des cloches. On passe au vote, dont le résultat est le suivant : 160 bulletins distribués, 9 nuls, majorité 76, 60 non, 91 oui. Sitôt après l'assemblée le contrat est signé avec l'architecte, et la commission de bâtisse est nommée.



La bénédiction de la première pierre a lieu le mardi 7 mai 1934, en présence de M. le Doyen F. Despont, curé de Riaz. La fête de la charpente est célébrée le mercredi 25 juillet, suivie comme il se doit du souper de charpente, servi au Cercle des Agriculteurs.

(suite dans le prochain numéro)

Gérard Romanens

Sources :

Mémoires de l'Abbé Joseph Terrapon, 1944
Voir également Sorens Info No 104, juin 2019
Photos (Glasson) :
Intérieur de l'église
Bénédiction de la première pierre
Plan de M. Dumas, architecte

Désormais la question est de savoir où bâtir l'église. Comme on peut s'en douter, son emplacement fut très discuté. Si l'église se trouve à son emplacement actuel, c'est qu'il a fallu passer par des achats de terrain et propriétés, et aussi par une procédure d'expropriation qui conduisit les protagonistes devant le Tribunal de la Gruyère et le Tribunal d'appel, ce qui retarda le projet.

Par la suite, l'Evêché ainsi que le Conseil d'Etat donnèrent leur autorisation, sans modification du projet. Plus tard, la paroisse obtiendra le droit d'emprunter et de lever des impôts paroissiaux. La Commune demandera quant à elle la permission de faire des coupes de bois en faveur de l'église, celle de cautionner la paroisse, et enfin celle de garantir l'emprunt de celle-ci par hypothèque.

Le curé et le Conseil de paroisse sont invités par l'architecte Dumas à visiter des églises en construction. Puis les soumissions sont lancées. Une fois les travaux adjugés, ils commencent le 13 novembre 1933. La Commune fournit gratuitement sable, gravier, et plantes pour la charpente.

«Cours informatiques pour les Seniors»

Vous souhaitez vous familiariser avec les outils informatiques actuels ? Nous vous proposons des cours en petits groupes animés par M. Cyril Buchs, citoyen de notre commune et informaticien.

Vous y apprendrez notamment les bases de la navigation sur internet, de l'e-banking, de la prévention contre les spams et pourrez y poser toutes les questions qui vous permettraient de vous sentir plus à l'aise avec cette pratique technologique.

Ceux-ci se dérouleront les jeudis 3 et 10 novembre 2022 de 14h00 à 16h30 au bureau de l'administration communale.

Vous pouvez volontiers vous inscrire au 026 915 90 23 et nous faire part de certains de vos souhaits.

Profitez-en !



«Marche des aînés»

La commission Sénior+ organise une première petite marche avec apéritif le mardi 11 octobre 2022.

Durée : environ 1h40 ;

Rendez-vous : Sorens, ferme des Petits Prarys à 13h30 ;

Parcours : sans dénivelé et à porter de toutes personnes marchant régulièrement ;

Equipement : bonnes chaussures de marche, habits selon météo ;

Apéritif : offert par la commune et se déroulera sur le parcours ;

Inscription : auprès de Jean-Louis Romanens 079 688 04 77, si possible par SMS.

Bienvenue à tous les aînés.

Pour la commission Senior +
Jean-Louis Romanens

Avec Pipsi, la petite souris qui pue,

Isabelle Fragnière nous propose de revisiter cette période très particulière, qui a débuté en avril 2020 et au cours de laquelle tout semblait devoir s'arrêter. Où plus rien ne semblait pouvoir être « comme avant ».

Ce conte vous sera livré en quatre parties, en voici le 1^{er} épisode.

Bonne lecture !



Illustration de Daphné Widmer

Strong2Bfit
Renforcement musculaire haute intensité
LUNDI : ST-MARTIN à 20H00
JEUDI : CORBIERES à 19H40

Moove2Bfit

dance2Bfit
COURS DE DANSE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE

MARDI : ARCONCIEL à 19H45
MERCREDI : LE CRÊT à 19H00
JEUDI : CORBIERES à 18H30

Kids'dance2Bfit
Chorégraphies pour filles et garçons sur
des musiques modernes
MERCREDI : SORENS à 17H00

079 662 38 23 - isadaye@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM

Moove2Bfit

VIENS DANSER & T'AMUSER ...

kids' dance2Bfit

Cours de danse pour enfants de 6 à 13 ans
Salle de sport de SORENS - Mercredi 17h

079 662 38 23 - isadaye@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM

L'histoire de la petite souris qui pue (1er épisode – avril 2020)

Son transistor sur l'épaule, tirant sa valise à roulettes, Pipsy la souris parlait toute seule. Elle bougonnait plutôt : « Restez à la maison ! Restez à la maison ! »... La situation la troublait beaucoup. Elle se sentait un peu coupable ! Alors que sa radio répétait sans cesse ce : « Restez à la maison ! », elle parcourait le pré, son monde, respirant mine de rien l'air délicieux du printemps. Elle n'arrivait pas..., elle n'avait pas du tout envie de se sédentariser ! Les abeilles s'en donnaient à cœur joie dans le cerisier, et elle, elle aurait dû, elle devrait... SE CONFINER ! Peueueueu... Un remords pourtant lui faisait une drôle de petite boule dans le ventre. Au fond, Pipsy savait qu'elle devrait se résoudre à rester tranquille quelque part. Pour un moment du moins. Elle se mit donc en quête d'un logis et, sans annonce aucune, sans internet ni rien du tout, elle trouva un joli choix d'appartements :

1. Le tas de bois : assez vaste, jouissant d'une température agréable et ménageant une intimité réconfortante. Inconvénient : les chats.
2. Le mur en pierres sèches : assurait côté sud une chaleur constante – de jour, bien entendu – espace suffisant pour une souris, mais trop petit au goût de Pipsy.
3. Le trou d'un grillon : à fleur de pré, facile d'accès, avec terrasse. Mais un grillon était déjà là ; il n'a voulu à aucun prix céder sa place.
4. Dans ferme en bois, une ouverture sur façade protégée par une poutre : elle offrait la sécurité et la chaleur, idéale pour un lézard des murailles, mais décidément trop étroit pour Pipsy qui n'était pas si fine que ça.
5. Sous pavillon de jardin, chenil de feuilles séchées, de petites branches et de sciure, laissés tels quels par le hérisson : Pipsy était une souris relativement soigneuse, un peu trop pour ce logis-là.

Mais quand elle découvrit sous le pommier et le forsythia le compost du jardin en plastique vert, Pipsy posa son transistor et sa valise, fit le tour de l'imposante construction, s'assura qu'elle pouvait sans danger entrer - sortir..., et s'installa. Le compost, c'était le gîte et le couvert !!! A l'intérieur, Pipsy creusa une galerie conduisant jusque sur le dessus, là où les pelures arrivaient toute fraîches. Chaque jour la petite souris mangeait bio ! Elle pétait de santé et sentait... le compost ! C'est pourquoi ses voisins – pas très proches il est vrai - l'appelèrent : PIPSY LA PETITE SOURIS QUI PUE !, et elle se répétait souvent, le nez dans une coquille d'œuf et le ventre rebondi et deux ou trois moucherons autour de ses oreilles : « Un léger parfum de compost, rien de tel pour garder les distances ! »

FIN DE L'EPISODE

«1er camp de musique aux Sciernes d'Albeuve.»

Du 16 au 20 août dernier, pas moins de 23 enfants ont participé à leur premier camp de musique ! Pour les plus jeunes, il s'agissait certainement de leur premier séjour à l'extérieur, sans être accompagnés de leurs parents. Pour d'autres, ce camp représentait leur première expérience musicale, puisque les inscriptions étaient également ouvertes aux débutants.

Après la diane du matin, jouée par les moniteurs, il était temps de danser la « chorée du camp », composée par les enfants le premier jour. Ensuite, le petit-déjeuner soigneusement préparé par l'équipe cuisine donnait des forces pour entamer de belles mais grosses journées faites de musique, de jeux et d'activités. Si les plus grands ont eu parfois le sommeil léger, les plus petits ne tardaient pas à s'endormir, les yeux remplis d'étoiles. Le dernier jour, le concert final a permis de montrer aux parents et familles le travail accompli en 5 jours. Pour les enfants comme pour les organisateurs, ce camp se résume en une magnifique expérience qui devrait, nous l'espérons, se renouveler au plus vite.



Photos du camp et de l'initiation à la musique.

«C'est la rentrée musicale !»

Les cours de notre école de musique ont repris dans le courant du mois de septembre et de nouvelles classes devraient s'ouvrir en fonction des nouvelles inscriptions. Dès la 1H, vos enfants sont les bienvenus pour rejoindre nos classes de cours collectifs dans lesquelles ils apprendront la musique de manière ludique. Avec le corps comme premier instrument, vos enfants découvriront les éléments de la musique à travers le mouvement et la voix, puis en développant leur sens rythmique et mélodique. Vous souhaitez venir essayer, rien qu'une seule fois ? N'hésitez pas et appelez Yahsmina au 078 966 01 80.

«Pirates et vaisseaux fantômes pour Halloween»

Notre désormais traditionnelle soirée d'Halloween aura lieu le samedi 29 octobre 2022. Dès 18h00, les portes s'ouvriront pour laisser entrer toutes sortes de créatures, de tous âges, déguisées, grimées ou masquées. En plus du cocktail (avec ou sans alcool) offert aux personnes déguisées, un jury récompensera les créatures les plus terrifiantes. A 19h30, un naufrage musical sera présenté par la Société de Musique de Sorens et son Ecole de Musique sous le thème des « Pirates et des vaisseaux fantômes ». Pour tenir le cap : snacks, soupe à la courge et cocktails feront partie de l'équipage pour une soirée familiale et conviviale. Plus d'informations sur notre site internet www.fanfairesorens.ch

Pour la Société de Musique de Sorens,
Victor Ropraz, président

École de musique

Apprendre la musique
dès 4 ans à Sorens?

Les inscriptions sont
ouvertes!



Un cours chaque

lundi de 15h00 à 15h45

ou

mardi de 15h45 à 16h00

Plus d'infos sur fanfaresorens.ch ou au 078 966 01 80



PROGIN &
GRANGIER
IMMOBILIER

COURTAGE ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS
026 913 78 69 - www.progin-grangier.ch

«Remerciements Brasserie Party 2022»

Chers Sorenois, chères Sorenoises,
Grâce à votre présence, votre générosité et votre enthousiasme, la Brasserie Party 2022 fut un succès! Le temps d'une soirée, les conversations intarissables ponctuées de tonnants éclats de rire ont égayé la salle polyvalente, en révélant avant tout un village aux liens soudés, toutes générations confondues.

Par cet article, la jeunesse de Sorens tout entière tient donc à vous exprimer sa gratitude et sa reconnaissance. Au plaisir de vous retrouver lors d'un prochain rassemblement villageois !

Pour la jeunesse de Sorens,
Camille Viloz

«La poche à livre recherche du personnel»



« Cher journal, Le kangourou de la bibliothèque recherche du **personnel bénévole** pour assurer le bon fonctionnement des ouvertures au public. »

Si vous avez un peu de temps à consacrer à la bonne marche de la bibliothèque « La Poche à Livres », nous vous invitons à prendre contact avec sa responsable, Hélène Beaud.

Par téléphone au 079 614 82 63 ou par mail à lapochealivres@hotmail.com.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

Lundi : 18h-19h / Jeudi : 15h-17h / Samedi : 10h30-12h00

Vous pouvez vous engager pour l'une ou l'autre de ces ouvertures et nous ferons appel à vous environ une fois par mois. Nous vous remercions de votre attention et espérons avoir suscité votre intérêt.

Vous pouvez également visiter notre blog : <https://lapochealivres.blogspot.com/>

Pour la Poche à Livres,
Hélène Beaud



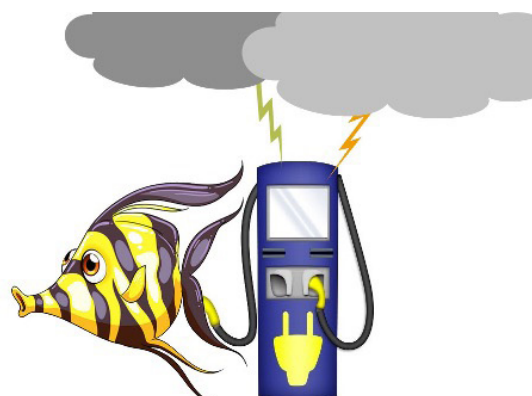
Stéphane Missana

Travaux en peinture & plâtrerie
Papier-peint - parquet & moquette

Tél 026 915 11 02 Mobile 079 224 16 10

www.missana.ch info@missana.ch

La Revue Chat-tirique



Des Chats écr-hachés

Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens est un bon chasseur...

La situation est électrique, on entend tout et n'importe quoi !

Quand Chorens se borne, qu'on reprend prise, ça c'est le pied avec les pompes !

Ou,
C'est quand Chorens pompe les prises avec sa borne, qu'on reprend pied.

Ou encore ,
Le pied reprend sa pompe avec les bornes quand c'est Chorens qu'on se prise.

Mais,
Que dépasser les bornes lors de prises de becs, c'est l'eau dans le gaz nom de Bleu !

Alors,
De l'eau, l'or bleu, prise dans la borne, c'est dépasser les becs de gaz, que non ?

Dès
Lors, prises bec dans l'eau, les bleues n'ont de gaz que les bornes dépassées.

Comme,
Le réchauffement d'une bonne prise, c'est la principale route, ou même d'un plein succès d'une recharge sans essence.

Parce que,
Sans un plein d'essence, ou le principal succès d'un réchauffement, c'est la recharge même à une prise de bonne route.

Et enfin,
Prise d'un plein réchauffement, ou bonne d'un succès à la recharge, même sans essence, c'est la Route Princhipale !

Est-ce
Que voici la noire initiative : une bonne plongée en avant, dans l'hiver et froidure ?

Ou
Bonne, la froidure, dans une initiative plongée en l'hiver et avant que voici le noir ?

Ou encore
Une bonne initiative que voici, avant de plonger dans le noir et en la froidure de l'hiver ?

Réponse au printemps.

Sorens Info : « La Griffes »
(égratinée par Frédéric Portner)

Qui peut m'aider à financer mon appareil auditif ?

Le service de consultation sociale de Pro Senectute propose des prestations **gratuites** et **confidentielles**. Les personnes dès 60 ans et leurs proches peuvent y obtenir aide, informations et conseils. Chaque situation étant unique, les évaluations et les accompagnements sont personnalisés.

- Vous avez des **questions** en lien avec les **assurances sociales** telles que les **prestations complémentaires** ou les **indemnités pour proches-aidants** ?
- Vous avez besoin d'un **soutien administratif** ou d'une aide à la **gestion de votre budget** ?
- Vous souhaitez des conseils dans le domaine du **maintien à domicile** ou lors d'une **entrée en EMS** ?
- Vous vous questionnez sur vos **directives anticipées** ?
- Vous rencontrez des **difficultés personnelles** et souhaitez en **parler** ?
- Vous avez besoin d'une **aide financière**, par exemple pour des frais liés à la santé, à la mobilité, à l'habitat, etc.

N'hésitez pas à nous contacter au **026 347 12 40** pour un rendez-vous à notre bureau de Bulle ou à votre domicile

Envie de bouger et de partager ?

En plus de l'aide sociale, Pro Senectute propose aussi des activités de tous types adaptés à tous âges dès 60 ans. Que ce soient des cours d'anglais, des randonnées à vélo électriques ou encore des tables d'hôte ou de l'aquagym, vous trouverez certainement une activité qui vous fera plaisir. Certaines activités sont payantes, d'autres gratuites et vous avez la possibilité d'effectuer des sessions d'essais qui ne seront pas facturées si vous n'êtes pas convaincu dans la plupart des activités proposées.

N'hésitez pas à commander votre propre programme d'activité en téléphonant au **026 347 12 93** ou en allant visiter notre site www.fr.prosenectute.ch



Couverture du programme d'activités 2022-2023

Avez-vous besoin d'un service de nettoyage ?

La réponse est oui ! La priorité de prise en charge sont définis par les critères suivants :

1. L'âge (avec priorité donnée aux personnes de 80+)
2. L'état de mobilité de la personne
3. Son état de santé (physique et/ou psychique)
4. Son entourage proche



Nos collaboratrices sont à votre disposition pour venir nettoyer chez vous périodiquement ou réaliser un nettoyage de printemps en profondeur de façon plus exceptionnelle. A vous de choisir selon vos besoins et le type de nettoyage souhaité : fenêtres, sols, portes, radiateurs, lampes, tapis, rideaux, armoires, four, dégivrage du congélateur ou du frigo, etc. Les cas spéciaux peuvent être réglés individuellement.

Combien cela coûte-t-il ?

L'heure de nettoyage coûte **CHF 34.** – y compris les frais de déplacement. Vous décidez du nombre d'heures et de la fréquence. La facture vous parvient mensuellement. Les produits et ustensiles adéquats pour le nettoyage sont à la charge du client.

Qui sont nos collaboratrices ?

Nos dames de nettoyage apprécient le contact avec les personnes âgées. Elles vivent dans la région de leurs clients et sont ainsi habituées à la mentalité, la langue et la culture. Elles sont soumises au secret professionnel. Les collaboratrices sont rémunérées et assurées par Pro Senectute.

Prise en charge des frais par :

- **les prestations complémentaires ?**

Les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires peuvent obtenir de la Caisse de Compensation la participation suivante : Personne seule et couple : maximum CHF 6'000. – par an. L'heure de nettoyage est prise en charge jusqu'à CHF 30. –.

- **la caisse-maladie ?**

L'assurance de base de la LAMAL ne couvre pas ces frais. Toutefois certaines complémentaires (LCA) le peuvent.

Des difficultés financières ne doivent pas vous empêcher de bénéficier de notre service de nettoyage. N'hésitez pas à nous contacter au **026 347 12 40** ou à nous envoyer un mail à info@fr.prosenectute.ch nous examinerons votre situation de manière gratuite et confidentielle.



A mort la poussière !

Photo mystère

Saurez-vous donner le nom spécifique de cette grosse boule blanche et spongieuse observée sur les haut de Sorens ?

Votre réponse est attendue au bureau communal ou par mail à l'adresse : commune@sorens.ch



Résultat du n° 116 :

Vous étiez nombreux à avoir trouvé la bonne réponse. Photo des Jardins de Bellevue.

Le tirage au sort a désigné Loreline Jenni comme gagnant. Elle est invitée à passer à l'administration pour y retirer son gain de CHF 20.00.

Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	079 248 22 25

Horaires d'ouverture

Administration communale	
Mardi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 18h00
Jeudi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00
Déchetterie	
Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	9h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30

strong2Bfit

LUNDI SAINT-MARTIN 19H30

BODYWEIGHT WORKOUT

JEUDI CORBIÈRES 19H45

Cours mixte de 55' min. de renforcement musculaire de haute intensité

N'hésitez pas et inscrivez-vous dès aujourd'hui

Moove 2Bfit

079 662 38 23
isaday@yahoo.fr

WWW.MOOVE2BFIT.COM

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



MISEZ SUR LE SOLEIL, GRÂCE À GRUYÈRE ÉNERGIE !

- Étude de faisabilité et devis
- Installation et mise en service
- Maintenance



GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA